

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 04347 Numéro SIREN : 877 942 086 Nom ou dénomination : CNL-T

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2023 sous le numéro de dépôt 4799

CNL-T

Société par actions simplifiée au capital de 185 910 euros
Siège social : 14 rue des Clos, 91470 FORGES LES BAINS
877 942 086 RCS EVRY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 NOVEMBRE 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 Septembre 2022

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Septembre 2022 s'élevant à 82 595,82 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 82 595,82 euros

A titre de dividende global à l'associé unique 82 000,00 euros
Soit 0,44 euros par action

Le solde -----
595,82 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 171 504,67 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

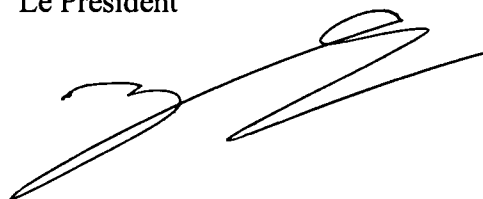
Distribution exceptionnelle du 03 Novembre 2021 :

15 000,00 euros, soit 0,08 euros par titre, dividendes éligibles en totalité à l'abattement de 40%.

Distribution exceptionnelle de 30 Septembre 2022 :

15 000,00 euros, soit 0,08 euros par titre, dividendes éligibles en totalité à l'abattement de 40%.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the text 'Le Président'.

Désignation de l'entreprise SAS CNLT		14 rue des Clos		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		91470 FORGES LES BAINS			
SIRET		8 7 7 9 4 2 0 8 6 0 0 0 1 9			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *	
				12	
				Exercice N clos le 30092022	
				Exercice N-1 clos le 30092021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
				Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012	
		014		016	
	Immobilisations corporelles*	028		030	
	Immobilisations financières* (1)	040	219 998	042	219 998
	Total I (5)	044	219 998	048	219 998
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	14 248	070	14 248
		072	169 032	074	169 032
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	77 434	086	77 434
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	260 714	098	260 714
	Total général (I + II)	110	480 712	112	480 712
PASSIF		Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
		1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	185 910	120	185 910
	Ecart de réévaluation	124		124	
	Réserve légale	126	18 591	126	18 591
	Réserves réglementées*	130		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	170 909	132	185 531
	Report à nouveau	134		134	
	Résultat de l'exercice	136	82 596	136	95 378
	Provisions réglementées	140		140	
Total I	142	458 006	142	485 410	
Provisions pour risques et charges	154		154		
Total II	154		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 212	166	1 317
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	21 494	172	42 870
	Produits constatés d'avance	174		174	
	Total III	176	22 706	176	44 187
Total général (I + II + III)		180	480 712	180	529 597
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	164 009	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS CNL T		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30092022	Exercice N-1 clos le 30092021	
				1	2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210		
	Production vendue { biens } dont export et livraisons { 215 } services * intracommunautaires { 217 }			214		
				218	214 508	136 369
				222		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			224		
	Production immobilisée *			226		
	Subventions d'exploitation reçues			230	4 794	
	Autres produits			232	219 303	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			234	136 369	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			236		
	Variation de stock (marchandises) *			238		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			240		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			242		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : 31 420 - immobilier :)			244	50 695	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	504	246	3 199	
	Rémunérations du personnel *			250	36 386	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	13 390	
	Dotations aux amortissements *			254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } 259 { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles } 260			262		
		Total des charges d'exploitation (II)			264	103 670
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	115 632	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	2 415	
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } 347 { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) } 348			300		
	Impôts sur les bénéfices *			306	35 452	
				310	82 596	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				312	82 596	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	29 935	
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	37 793	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		991		
	ZFA NG (44. quaterdecies)	345		344		
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987		127		
	Créance due au report en arrière du déficit	346		655		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	648		649		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			641		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			647		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies E)			649		
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	150 324	
Déficit col. 2				354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	150 324	
Bénéfice col. 1				372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **480 712 euros**
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **221 718 euros**
 - un total charges de **139 122 euros**
 - dégage un résultat de **82 596 euros**

L'exercice considéré :

- débute le **01/10/2021**
- finit le **30/09/2022**
- et a une durée de **12 mois**.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS CNL T** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **480 712 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **221 718 euros** et un total **charges** de **139 122 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **82 596 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2021** et finit le **30/09/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 30/09/2022
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	219 848	150		219 998
TOTAL GENERAL	219 848	150		219 998

AMORTISSEMENTS

	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 30/09/2022
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GENERAL				

Filiales et participations

Etat exprimé en euros	30/09/2022	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés 1. Filiales (Plus de 50 %)				
2. Participations (10 à 50 %) STILLNETWORK				
B. Renseignements globaux 1. Filiales non reprises en A. a) françaises b) étrangères 2. Participations non reprises en A. a) françaises b) étrangères				

--

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		185 910,00	1,0000	185 910,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		185 910,00	1,0000	185 910,00